



FEDERATION FRANCAISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DU MINISTERE DE
JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958 – N° d'inscription à la Préfecture de Police 16270
N° d'agrément 11710

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAONE

RENSEIGNEMENTS PARCOURS DU CŒUR

Interlocuteur : Fédération Française de Cardiologie

Sur Vesoul Association Cœur et Santé Monsieur MERLE Maurice

Maison des associations 70 000 Vesoul

Organisateur : La Fédération Française de cardiologie et d'autres fédérations Sportives dont les
Médailleurs. Il faut trouver une association support

Démarches à effectuer : Formulaire d'homologation du parcours à retourner à Cœur et Santé
Demande d'autorisation en Mairie
Avoir deux infirmières pour prises de tension au départ et au retour

Assurance : Assuré si le parcours se fait à la date du national – parcours agréable accessible à tous,
non
une compétition sportive. Facile à trouver bien fléché. Lieu de rencontre pour le grand
public avec le corps médical.

Dates 2002 : 25 et 26 mai Prendre une des deux journées de 9 H à 16 h pour l'assurance nationale

Papier à fournir : Remplir le bulletin de la notice d'organisation et le rendre à Cœur et Santé
pour le 23 mars. L'association support peut voir avec DDJS pour une subvention
possible

Parcours : Si possible sur un circuit fermé en boucle → Joggers 5 km
→ Bons randonneurs 10 à 12 km
→ Vélos et rollers 20 km

Voir les types de parcours proposés. Bien baliser le parcours avec auto collants parcours du
cœur et flèche indiquant la direction.
Demander les autorisations aux autorités compétentes. (2 - 3 mois avant)

Type d'activités : Marche – Course à pied – Cyclisme – Roller – Tir à l'arc – Gymnastique – etc...

Déroulement : ■ Au départ Feuille d'inscription avec catégorie d'âge – Prise de tension par
Infirmières.

- Prévoir fruits secs, pain d'épice, orange, boissons froides et chaudes (suivant le temps)
pour les participants.

Sécurité : ■ Sur le parcours – Sécurité en vélo avec N° de téléphone du Poste (Sécurité civile
pas obligatoire – médecin souhaité) – Système de liaison permettant de joindre un
moyen de secours proche (SAMU – SMUR – POMPIERS) est obligatoire (ex. tél
portable)

Documents : Plaquettes Activités physiques – Sédentarité – Santé Cœur travail 150 de chaque
Affiches 30 / 40 nombre 15 - 40 / 60 Nombre 30 avec bandeau blanc en bas
Autocollants pour fléchage et jeunes 200